

Troisième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Lemma SA Systèmes informatiques en liquidation, Biel/Bienne**
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale
3.

Date de la décision: 03.10.2008
4.

Echéance de préavis des créances: **29.11.2008**
5.

Adresse pour la déclaration des créances:
Lemma SA Systèmes informatiques en liq.
c/o Robert Dietschi, Faubourg 21, 2520 La Neuveville
6.

Indication: *Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7.

Remarques: La répartition peut avoir lieu après un délai de 3 mois suite à la 3e publication de l'appel aux créanciers avec un rapport d'un expert-réviseur agréé.

Nicolet Max-Olivier, avocat et notaire
2501 Bienne

(04709518)